



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions s'appliquent à tout souscripteur d'une prestation équestre proposée par les écuries de l'Arche d'Avalon

1) LICENCE FFE

L'achat de la licence est obligatoire dans le cadre de la pratique des activités équestres définies par la Fédération Française d'Équitation et permet l'accès à toutes les activités fédérales. Celle-ci comporte une assurance et permet de bénéficier de réductions et tarifs préférentiels avec les partenaires de la FFE.

2) PORT DE LA BOMBE

La bombe est obligatoire. Par ailleurs, une tenue adaptée à la pratique de l'équitation est fortement conseillée : pantalon confortable, boots ou bottes...

3) CHIENS

Les chiens et autres animaux ne sont pas admis pour des raisons de sécurité.

4) ACCES A L'ÉCURIE & JOUR DE FERMETURE

Les écuries sont **fermées le lundi** (sauf propriétaires de chevaux).

5) ABBONNEMENT ANNUEL

L'**abonnement annuel pour « l'accès à l'utilisation des installations sportives équestres »** est obligatoire pour tout cavalier pratiquant l'équitation et permet l'accès au tarif dit « de pratique régulière », à savoir : forfait trimestriel, annuel et carte de cours. Il est réglé à l'inscription du cavalier et est valable une année scolaire.

6) COURS AU « FORFAIT » TRIMESTRIEL OU ANNUEL

Un forfait permet l'accès au cavalier à 1 heure de cours par semaine sur la période scolaire correspondant au forfait choisi sur les bases suivantes :

🕒 **Un créneau horaire fixe dans la semaine.**

🕒 Pour un total de **11 cours par trimestre** (septembre à décembre – décembre à mars – mars à /juillet) ou **33 cours sur l'année scolaire** défini par un **calendrier accessible sur le site « mesecuries.com »** et sur le **tableau d'affichage**.

7) CONDITION DE REMPLACEMENT DES COURS EN CAS D'ABSENCE DU CAVALIER

Le cavalier bénéficie d'un **cours de rattrapage par trimestre** non cumulable selon les conditions suivantes :

🕒 Pour raison de **santé** en respectant le délai de prévenance de **48 heures** sur **justificatif médical**.

🕒 Pour toute absence **prévisible**, en respectant le délai de prévenance de **5 jours minimum**.

Le cavalier se verra alors proposer un créneau de remplacement selon les places disponibles.

8) CONDITION DES REMPLACEMENTS DES COURS A L'INITIATIVE DE L'ENSEIGNANT

Les cours **pourront être reportés à l'initiative de l'enseignant** (ex : en cas de conditions météo rendant la pratique impossible ou dangereuse). Les cavaliers seront informés par téléphone, SMS ou par mail. En cas de doute, n'hésitez pas à demander plus d'information à l'enseignant.

9) CARTE DE COURS

Les cartes donnent accès aux cours selon les disponibilités.

🕒 Une carte compte 10 cours d'une heure et est valable **six mois à compter de sa souscription**.

🕒 Le cavalier s'inscrit au cours qu'il souhaite suivre, en accord avec l'enseignant.

🕒 **Tout cours non décommandé 48h à l'avance est dû.**

10) COURS, STAGE ET ANNIVERSAIRE :

Les prestations à l'unité sont **payables à la réservation**. Tout cours, stage et anniversaire **non décommandé 48h à l'avance est dû**.

11) TITULAIRE

Les différentes formules de cours (forfait-carte) sont nominatives et **ne peuvent être transférées à un autre cavalier**.

12) TARIFS

Les tarifs sont indiqués TTC. Ils sont garantis pour les cavaliers ayant souscrits un **engagement au forfait** annuel, trimestriel ou à la **carte** durant la période du **1er septembre 2024 au 30 juillet 2025**. Les écuries de l'Arche d'Avalon se réservent le droit d'effectuer toute modification tarifaire ultérieurement. Seuls les tarifs en vigueur affichés lors de la souscription du forfait ont force de valeur.

Catégories tarifaires / âges

🕒 Catégorie **baby poney** (séance 30mn) de **1 à 6 ans**

🕒 Catégorie **enfant-ado** (cours 1h) de **5 à 15 ans**

🕒 Catégorie **adulte** (cours 1h) dès **16 ans**

Tous les forfaits et cartes sont **dus au titre de la réservation et non remboursables en cas d'abandon**.

13) PAIEMENT

Possibilité de régler par chèques bancaires, virement et espèces.

Tous les achats de stages, autres animations, cours (forfait annuel, trimestriel ou à la carte) devront impérativement être réglés à l'inscription. Aucune place ne pourra être réservée sans règlement. Possibilité de payer en plusieurs fois par chèque ou virement. Au-delà de quatre paiements uniquement par virement. L'encaissement s'établit de la façon suivante :

🕒 Abonnement annuel, carte & licence à l'inscription

🕒 Forfait annuel en septembre

🕒 Forfait trimestriel : le 10 septembre – le 10 décembre – le 10 mars

🕒 Stages, cours et autres animations à l'inscription





ECURIES DE L'ARCHE D'AVALON

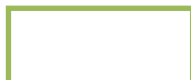
FICHE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

IDENTITE DU CAVALIER PRATIQUANT		
Nom :		Prénom :
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	Date de naissance / /
Adresse :		
Code postal :		Ville :
Téléphone :		Mail :
Niveau (galops ou année de pratique) :		N° de licence FFE :
Jour du cours :		Heure du cours :
INFORMATIONS SUR LES PARENTS OU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS		
A) Nom :		Prénom :
Téléphone 1 :		Adresse* :
Téléphone 2 :		
Mail :		
B) Nom :		Prénom :
Téléphone 1 :		Adresse* :
Téléphone 2 :		
Mail :		(* si différente)
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE		
*Nom :		Téléphone :
*Nom :		Téléphone :
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Contres indications ou problème de santé :		
Autres observations :		

CONDITIONS TARIFAIRES AU 1 ^{er} SEPTEMBRE 2024		TTC	Observations :
Licence Fédérale FFE :			
-18 ans		27,00 €	
+18 ans		38,00 €	
Abonnement annuel :		70,00 €	
Forfait cours collectifs (- de 5 personnes)		Règlement	
Forfait Annuel (33 cours) : enfant-ado (- de 16ans)		554,40 €	Montant à payer : _____ €
Forfait Annuel (33 cours) : adulte (+ 16 ans)		673,20 €	Mode de paiement :
Forfait Annuel (33 cours) : baby poney		396,00 €	<input type="checkbox"/> Chèque
Forfait trimestre (11 cours) : enfant-ado		184,80 €	<input type="checkbox"/> Virement
Forfait trimestre (11 cours) : adulte		224,40 €	<input type="checkbox"/> Espèce
Forfait trimestre (11 cours) : baby poney		132,00 €	<input type="checkbox"/> Comptant
Carte enfant-ado (10 h)		175,00 €	Plusieurs fois sans frais
Carte adulte (10 h)		210,00 €	<input type="checkbox"/> X 2
Forfait cours particuliers			<input type="checkbox"/> X 3
Carte baby poney (10 séances)		210,00 €	
Carte enfant-ado (10 h)		280,00 €	
Carte adulte (10 h)		290,00 €	

Je soussigné : _____ avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso applicable au sein de l'établissement équestre des écuries de l'Arche d'Avalon. A : _____ le : _____
Signature :

Paraphe



Laura Le Faucheur, Monitrice diplômée BPJEPS – Les Ecuries de l'Arche d'Avalon, 1, La Richardière, Le Longeron
49710 SEVREMOINE Tel : 06 76 36 49 90 - e-mail : laura.lefaucheur971@gmail.com - Siret : 848 612 875 00023



Planning des cours - année scolaire 2024 - 2025

Les Ecuries l'Arche d'Avalon

Jours semaine	Matin		Après-midi		
lundi	fermeture des écuries				
mardi	cours particulier : 09h00 à 10h00				cours collectif : 17h45 à 18h45
mercredi			cours collectif : Baby Poney 14h30 à 15h30	cours collectif : 2 h tous les 15 jours semaine paire 15h30 à 17h30	cours particulier : 1h tous les 15 jours semaine impaire 17h45 à 18h45 et 19h00 à 20h00
jeudi					cours collectif : 17h45 à 18h45
vendredi	cours particulier : 8h00 à 9h00	cours 2h les semaines paires de 9h00 à 11h00			
samedi	cours collectif enfant : 10h à 11h. tous les 15 jours les semaines paires	cours collectif : 11h15 à 12h15.			
	cours particulier : 10h à 11h. tous les 15 jours les semaines impaires	<i>A voir selon la demande des cavaliers : cours particulier ou séance collective de travail à pied</i>			
dimanche					

